Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA VENDÉE

Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée

Service Eau, Risques et Nature

Unité Politique de l'Eau et de l'Environnement

ARRETE préfectoral n° 13-DDTM85-118

portant modification de la composition de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf

Le Préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'honneur,

VU le code de l'environnement, notamment les articles L.212-4 et R.212-29 à R.212-34,

VU l'arrêté du 18 novembre 2009 du Préfet de la région Centre, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, approuvant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux,

VU l'arrêté interpréfectoral Vendée/Loire-Atlantique n° 96-DRLP-65 fixant le périmètre d'élabora-tion du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf,

VU l'arrêté préfectoral n° 10-DDTM-709 du 6 octobre 2010, modifié, portant renouvellement de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf,

VU l'arrêté n° 2012-DRCTAJ/3-895 du 31 août 2012 portant modification des statuts de la Communauté de communes du Marais Breton Nord et notamment son changement de nom en « Pays du Gois »

VU la délibération de la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier du 7 mars 2013,

ARRETE :

Article 1 : Composition de la commission locale de l'eau

En complément des modifications apportées par les arrêtés préfectoraux n° 10-DDTM-977 du 7 décembre 2010, et n° 1-DDTM-592 du 11 août 2011, l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 10-DDTM-709 du 6 octobre 2010 est modifié comme suit :

1. **Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :**

Représentant de la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier :
« *Monsieur Gilles FAUCHER* » est remplacé par « *Monsieur Claude MARTIN* »

« *Représentant de la Communauté de communes du Marais Breton Nord* » est remplacé par
« *Réprésentant de la Communauté de communes du Pays du Gois* »
Monsieur Robert GUERINEAU

Le reste de l'article 1 est sans changement.
Une liste récapitulant la nouvelle composition de la commission locale de l'eau est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Publication

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Vendée et de la Loire-Atlantique et sera mis en ligne sur le site internet désigné par le Ministère chargé de l'environnement : www.gesteau.eaufrance.fr.

Article 3 : Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée et de la Loire-Atlantique, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes.

Article 4 : Exécution

Le Secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, le Secrétaire général de la Préfecture de la Loire-Atlantique et le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chaque membre de la commission.

A la Roche-sur-Yon, le 19 MAR. 2013

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Vendée

François PESNEAU

ANNEXE à l'arrêté préfectoral n° 13-DDTM85-118
portant modification de la composition de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
du Marais Breton et de la baie de Bourgneuf

Composition de la CLE du Marais Breton et de la baie de Bourgneuf

61 membres

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : *(31 membres)*

Conseil régional des Pays de la Loire :
Claudine GOICHON

Conseil général de Loire-Atlantique :
Daniel MORISSON

Conseil général de la Vendée :
Michel DUPONT

Membres nommés sur proposition de l'association des Maires de la Vendée :

Noël FAUCHER	*(maire de Noirmoutier-en-l'île)*
Serge GIRARDIN	*(adjoint au maire de la Garnache)*
Raoul GRONDIN	*(maire de Notre-Dame-de-Monts)*
Philippe GUERIN	*(maire de Froidfond)*
Claude BARRETEAU	*(maire de Châteauneuf)*
Yves VERONNEAU	*(maire de Saint-Urbain)*
Marie-France LECULEE	*(maire de la Guérinière)*
Pascal MORINEAU	*(maire de Grand'Landes)*

Membres nommés sur proposition de l'association des Maires de la Loire-Atlantique :

Robert BLANCHARD	*(maire de Bourgneuf)*
Pierre-Marie MERCIERE	*(maire de Chauvé)*
Marie-Josèphe BOUCARD	*(maire de Fresnay-en-Retz)*
Alain GUILLON	*(maire de Saint-Michel-Chef-Chef)*
Joseph GUILLOUX	*(maire de Saint-Père-en-Retz)*
Thierry DUPOUE	*(maire de la Bernerie-en-Retz)*

Communauté de communes de Pornic :
Philippe BOENNEC

Communauté de communes de l'île de Noirmoutier :
Claude MARTIN

Communauté de communes Océan-Marais de Monts :
André RICOLLEAU

Communauté de communes de la région de Machecoul :
Alain DE LA GARANDERIE

Communauté de communes du Pays du Gois :
Robert GUERINEAU

Communauté de communes du pays de Challans :
Michel DERIEZ

Syndicat mixte d'aménagement des marais de Noirmoutier :
Jacques BOZEC

Syndicat mixte des marais de Saint-Jean-de-Monts et de Beauvoir-sur-Mer :
Jean-Luc MENUET

Syndicat d'aménagement hydraulique du Sud-Loire :
Christophe BOCQUET

Syndicat mixte de gestion écologique du Marais Breton :
Denis CROCHET

Syndicat mixte de défense contre la mer du littoral continental de la Baie de Bourgneuf :
Jean-Yves GAGNEUX

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Marais Breton et des îles :
Jean-Yves GABORIT

Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable du pays de Retz Sud-Loire :
Robert HUS

Syndicat mixte Vendée des îles :
Rosiane GODEFROY

2 - <u>Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées</u> : *(16 membres)*

Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique :
Michel COUDRIAU

Chambre d'agriculture de la Vendée :
Christian FRANCHETEAU

Chambre de commerce et d'industrie de la Loire-Atlantique :
Jean-Michel BRARD

Fédération des producteurs maraîchers nantais :
Patrick BRIAND

Ligue de protection des oiseaux de la Vendée (LPO) :
Frédéric SIGNORET

Association « Eau pour tous en Vendée » :
Michel COUTON

Association « Vivre l'île 12/12 » :
Michel CHEVET

Association « Hirondelle » :
Frédéric LE PELTIER

Comité régional conchylicole des Pays de la Loire :
Jacques SOURBIER

Comité local des pêches maritimes de Noirmoutier :
Didier FONSECA

Union fédérale des consommateurs de Vendée :
Robert DUPONT

Fédération de Loire Atlantique de pêche et de protection du milieu aquatique :
Roland BENOIT

Association syndicale des marais de Saint-Jean-de-Monts :
Bruno BONNIN

Union des syndicats des marais du Sud-Loire :
Jean-Claude DUGAST

Coopérative des producteurs de sel de l'ouest, section de l'île de Noirmoutier :
Jean-Noël PITAUD

Fédération départementale des chasseurs de la Vendée :
Jean-Marc MARTINEAU

3 - <u>Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics</u> :
(14 membres)

- le Préfet de la région Centre, coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne
- le Préfet de la Vendée
- le Préfet de la Loire-Atlantique
- le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- le Directeur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, centre de Nantes
- le Délégué interrégional de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques Bretagne-Pays de la Loire
- le Délégué interrégional de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage Bretagne-Pays de la Loire
- le Directeur général de l'Agence régionale de la santé des Pays de la Loire
- le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
- le Directeur-adjoint de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- le Délégué à la mer et au littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique
- le Délégué à la mer et au littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

ou leur représentant